

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

08-07-2021-13

Date de convocation le 01/07/2021

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 3
Votants : 15

Séance du 08 juillet 2021

Le huit juillet deux mille vingt et un à dix-neuf heures, se sont réunis, en la salle des fêtes de Mont en raison de la crise du COVID, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes BAZIARD, CAZENAVE, DAUBAS, ETCHART, GUITTONNEAU ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, et SALEFRANQUE.

Procurations : Mme LOQUET a donné procuration M. LETARGUA
M.LAPETRE a donné procuration Mme BAZIARD
Mme GRAUX a donné procuration M.SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élue : Mme BAZIARD

OBJET : CONVENTION DE CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS EN VUE DE L'IMPLANTATION D'UN COFFRET ET LIGNE ELECTRIQUE SOUTERRAINE EN VUE DE RACCORDEMENT SARL GOUGY 3 RUE VALLEE DE LA GEOULE

Dans le cadre du raccordement d'un logement de la SARL GOUGY 3 rue Vallée de la Geoule, ENEDIS sollicite la mairie pour l'implantation d'un coffret et d'une ligne électrique souterraine.

Les plans et conventions sont annexés à la présente.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

APPROUVER les termes de la convention

AUTORISE le Maire à signer la présente convention de servitudes

Envoyé en préfecture le 23/07/2021

Reçu en préfecture le 23/07/2021

Affiché le



ID : 064-216403964-20210708-08_07_2021_13-DE

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

